

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## *Commune d'Avanne-Aveney*

### ***Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme Création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA)***

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à la création d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de l'église sur le territoire de la commune d'Avanne-Aveney

**Du lundi 16 octobre 2017 au vendredi 17 novembre 2017 inclus.**

Le Président du Tribunal Administratif de Besançon a désigné Monsieur Pierre BROSY en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- ➔ en Mairie d'Avanne-Aveney – Siège de l'enquête publique – 9, rue de l'Eglise – 25720 Avanne-Aveney :
  - les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 ;
  - le jeudi de 08H30 à 12H00 et de 15H00 à 19H00 ;
- ➔ au Grand Besançon – Mission PLUi – 2 rue Mégevand – 25000 BESANCON :
  - du lundi au vendredi de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de d'Avanne-Aveney – Salle du Conseil Municipal :

- le lundi 16 octobre 2017 de 09H00 à 12H00 ;
- le samedi 28 octobre 2017 de 09H00 à 12H00 ;
- le mercredi 08 novembre 2017 de 16H00 à 19H00 ;
- le vendredi 17 novembre 2017 de 14H00 à 17H00.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en Mairie d'Avanne-Aveney, au Grand Besançon – Mission PLUi, ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**Mairie d'Avanne-Aveney – Commissaire-enquêteur PLU – 9, rue de l'Eglise – 25220 Avanne-Aveney.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté sur le site Internet du Grand Besançon, à l'adresse suivante : <http://www.grandbesancon.fr/index.php?p=2009>. Des observations et propositions pourront être déposées à cette même adresse par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Monsieur Florent SERRETTE, Référent de secteur PLUi au Grand Besançon, au 03.81.87.82.97 ou par mail [florent.serrette@grandbesancon.fr](mailto:florent.serrette@grandbesancon.fr).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie d'Avanne-Aveney, au Grand Besançon – Mission PLUi, en Préfecture, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet du Grand Besançon, pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le Conseil Communautaire délibérera pour approuver le projet de révision du POS en PLU et la création du PDA.

Le Président,  
Jean-Louis FOUSSERET